Agadir : la chambre de commerce se dote d'un pôle de formation permanente

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-09-2010 14:24:45

La Chambre de commerce, d'industrie et des services d'Agadir (CCISA) innove en matière de formation permanente. En effet, elle ouvrira, à son siège, cette année un pôle de formation continue dénommé "SUPCCIS Agadir".

SUPCCISA offre un éventail de formations sanctionnées par l'obtention d'un diplôme national délivré par des Universités françaises partenaires : Licence professionnelle (LP) et Master professionnel (MP).

Encadrées par des intervenants de l'Université française partenaire à raison de 50% au moins du volume horaire total, ces formations sont organisées en modules de 5 à 10 jours. Elles sont exigeantes car, en plus d'un projet professionnel à définir avant l'admission du candidat, l'assiduité aux cours, le travail personnel et le travail d'équipe sont des conditions nécessaires pour pouvoir se présenter aux examens de fin d'année.

Il s'agit de formations hautement spécialisées d'une année : La troisième année de la Licence professionnelle (BAC +3) :Managment de la qualité ; commerce (spécialité e-commerce); contentieux et recouvrement; technologies de l'information et d'Internet; management des PMI-PME; management et ingénierie du tourisme; communication évènementielle; technico-commercial; banque, assurance, finance, ou la 2ème année du Master professionnel (BAC+5) en droit des affaires avec deux spécialités : juriste d'entreprise; commerce international.

Le SUPCCISA se veut don un espace de formation ouvert à tout porteur d'un projet professionnel (chefs d'entreprises, salariés, cadres ou techniciens) à la recherche d'une mise à niveau de ses compétences, de l'acquisition d'une double compétence, ou de reconversion professionnelle. Il est accessible à tous ceux qui n'ont pas le diplôme requis à l'entrée de la formation, mais qui possèdent une solide expérience professionnelle, et ce grâce à la procédure de Validation des acquis professionnels (VAP). Le SUPCCISA comprend des formations du jour, du soir et de fin de semaine.

Et à propos de ce nouveau projet innovant en matière de formation continue, Saïd Dor, président de la CCISA et Président d'honneur de SUPCCISA, déclare : «Notre CCIS, fidèle à sa tradition d'innovation et d'audace, forte d'élus dynamiques et d'un personnel compétent, se dote d'un pôle de formation permanente au service des entreprises et de l'économie de notre région. Le SUPCCIS Agadir vient compléter le système régional de l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, en veillant à une meilleure adéquation de la formation aux besoins du marché de l'emploi».

Pour sa part, Mohamed Lamrani Alaoui, directeur de SUPCCISA ajoute : «Notre économie émergente est engagée dans une dynamique de compétition économique et technologique mondialisée. Le monde vit une évolution permanente. La formation tout au long de la vie permet, outre l'épanouissement personnel, l'adaptation des compétences aux évolutions inévitables des

métiers. Plus que des diplômes, les entreprises ont besoin de compétences. Elles souhaitent recruter des collaborateurs rapidement opérationnels. Nos formations diplômantes de longue durée privilégient le transfert du savoir-faire. Elles sont susceptibles d'être partiellement financées dans le cadre des contrats spéciaux de formation».

Il est à rappeler que la CCISA organise tout le long de l'année des séminaires et des cycles de formation à l'intention de ses membres. C'est donc dans ce cadre, qu'elle a déjà organisé un cycle court en partenariat avec l'Université de la Laguna (Îles Canaries) sur la gestion des entreprises agro-alimentaires (80 H), des entreprises à vocation touristique (80 H) et sur la qualité Norme ISO 22 000 (20 H). Ces formations sont destinées aux chefs et cadres d'entreprises.

Par ailleurs, des formations destinées aux jeunes promoteurs sont dispensées en management, gestion des ressources humaines et amélioration des performances de l'entreprise. ?Pour la rentrée, deux séminaires sont déjà en préparation : analyse financière (2 journées les 7 et 8 octobre 2010) et normes comptables IFRS (2 journées les 21 et 22 octobre 2010).

Liberation